

République française
Département : Loiret
Canton : Olivet
Commune : Olivet

ARRÊTÉ DU MAIRE

N° **A_2023_0346**

Mainlevée de l'arrêté de mise en sécurité - immeuble menaçant ruine 419 rue Marcel Belot 45160 Olivet

Le Maire de la commune d'Olivet,

Vu la loi ELAN du 23 novembre 2018, notamment son article 198 ;

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L 2131-1 ;

Vu le code de la construction et de l'habitation, notamment les articles L 511-1 à L 511-6, L 521-1 à L 521-4 et R 511-1 à R 511-11 ;

Vu l'ordonnance n° 2020-1144 du 16 septembre 2020 relative à l'harmonisation et à la simplification des polices des immeubles, locaux et installations ;

Vu le décret n° 2020-1711 du 24 décembre 2020 relatif à l'harmonisation et à la simplification des polices des immeubles, locaux et installations ;

Vu les constats effectués, sur place, 419 rue Marcel Belot 45160 à OLIVET, le 26 juillet 2023, par les services de la police municipale faisant état d'un risque d'effondrement et de chute d'éléments de la toiture d'un ensemble immobilier situé en limite du domaine public 419 rue Marcel Belot 45160 OLIVET ;

Vu l'arrêté de mise en sécurité immeuble menaçant ruines n° A-2023-0316 du 29 juillet 2023 ;

Vu l'intervention réalisée par l'entreprise MACHADO en date du 29 juillet 2023 et le constat de l'entreprise M2C BOIS en date du 9 août 2023 ;

Considérant qu'au vu de l'ensemble de ces éléments, la sécurité publique des occupants et des riverains n'est plus mise en cause ;

ARRÊTE

Article 1er : Il est prononcé la mainlevée de l'arrêté de mise en sécurité immeuble menaçant ruine 419 rue Marcel Belot 45160 Olivet n° A-2023-0316.

Article 2 : La directrice générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Article 3 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif d'Orléans pendant un délai de 2 mois à compter de la plus tardive des dates suivantes (le tribunal administratif d'Orléans peut être saisi par l'application informatique

11 AOUT 2023

Michel LECLERCQ

Maire Adjoint

 